

5830
47

M^{me} Blommaert

2

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 1 tableau sur toile ~~ouvrage~~ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le 20 mars 1910.

V. A. Blommaert.

17 mars 1930.

Madame,

J'ai examiné le tableau que vous nous avez soumis, représentant la Vierge avec deux saints. Ce tableau n'est pas suffisamment important pour être accepté dans nos galeries. C'est un tableau d'un maître de second ordre de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, sans grande valeur.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Veuve A. Blommaert

rue des Confédérés, 55,

Bruxelles.